



Nous adressons déjà nos plus vifs remerciements et toute notre gratitude aux soignants face à la crise sanitaire due au covid-19.

Les directives gouvernementales n'ont pas permis la mise en place du nouveau conseil municipal et l'élection du prochain maire, issu du 1er tour des élections. L'ancienne équipe municipale se trouve toujours aux responsabilités pour quelques semaines supplémentaires. Il nous faut gérer le quotidien par téléphone et par mail.

Les agents sont en confinement et assurent la présence du service public par du télétravail pour ceux dont les responsabilités le rendent possible. Nous tenons à les féliciter et à les remercier de leur engagement et de leur solidarité.

Suite à une nouvelle demande de dérogation, nous avons obtenu un avis favorable de la Préfecture pour

la réouverture des marchés. Cela permet à nos artisans et producteurs locaux de continuer à travailler sous certaines conditions sanitaires et organisationnelles bien précises.

Toutes nos actions prennent en compte la solidarité qui doit contribuer à lutter contre l'isolement et la précarité.

« Toutes nos actions prennent en compte la solidarité qui doit contribuer à lutter contre l'isolement et la précarité. »

Nous avons adhéré aux propositions nationales, régionales et départementales liées à l'avenir du tissu économique.

Nous avons décidé de suspendre les droits de place, de terrasse et d'occupation du domaine public ainsi que la taxe de séjour qui est de la compétence intercommunale.

Nous avons aussi souhaité raccourcir la période pendant laquelle les travaux n'étaient pas autorisés en été dans la zone touristique et dans le centre-ville. Cela offrira la possibilité aux entreprises du bâtiment de mieux accompagner la reprise.

Respectons les consignes de confinement et espérons une évolution

positive dans les prochaines semaines afin que chacun puisse reprendre ses activités.

SAUVONS DES VIES, RESTONS CHEZ NOUS

Avant cette crise, et depuis l'automne dernier, le renouvellement des conseils municipaux constituait la principale actualité. Nous avons souhaité préparer la nouvelle année dans les meilleures conditions en votant le budget 2020 sans augmenter les taux d'imposition, et ceci pour la 4ème année consécutive.

L'arrivée du Coronavirus a bousculé les habitudes et a contrarié la fin de la campagne électorale. La démocratie s'est exprimée lors du 1er tour des élections municipales avec une abstention plus élevée.

La liste conduite par Véronique Launay et Miguel Charrier a su associer l'expérience et les nouvelles compétences. Son programme, cohérent et sérieux, a montré leur connaissance de la Commune et leurs ambitions pour notre territoire.

Je leur adresse mes plus vives félicitations pour cette victoire qui assure la continuité des nombreuses actions entreprises.

Montoises, Montois,

Ensemble, unis et solidaires, nous surmonterons cette crise avec force et convictions.

L'énergie et la détermination sont là pour vous, pour l'avenir, pour Saint-Jean-de-Monts.

**André Ricolleau
Maire de Saint-Jean-de-Monts**

COVID-19

VILLE DE SAINT-JEAN-DE-MONTS

Pendant le confinement le standard téléphonique de la Mairie reste ouvert du lundi au mardi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h30

02 51 59 97 00 - mairie@mairie-saintjeandemonts.fr

www.saintjeandemonts.fr  Ville de Saint-Jean-de-Monts